

# Le Flamand va plus souvent chez le dentiste

**Soins de santé D'après une étude menée par Solidaris, les soins bucco-dentaires sont mieux suivis au nord du pays.**

**L**e Flamand s'avère légèrement plus soucieux que le Wallon et le Bruxellois en matière de prévention de sa santé bucco-dentaire. C'est l'un des enseignements de l'étude menée par Solidaris. Au nord du pays, la proportion de la population affiliée à cette mutuelle qui se rendait chez le dentiste s'élevait à 27 %, contre 22 % au Centre et 18 % dans le Sud de la Belgique; le Sud du Hainaut, Namur et la province de Luxembourg étant les moins attentifs. De même, au niveau des contacts réguliers avec un dentiste : ils étaient 48 % en Flandre, contre 44 % à Bruxelles et 41 % en Wallonie.

Cela dit, on peut se réjouir que la situation progresse dans le bon sens. De 2013 à 2016, au niveau des contacts préventifs, on est passé de 21 % à 24 % pour les bénéficiaires ordinaires et de 13 % à 16 % pour les bénéficiaires de l'intervention majorée. "Le *clivage socio-économique dans le taux de recours aux soins dentaires reste donc marqué*", souligne à ce propos Solidaris.

## Des mesures et des campagnes à l'impact limité

Que dire de l'impact des campagnes d'information qui ont précédé la mise en place du trajet de soins bucco-dentaires, entré en vigueur en 2016 afin d'inciter la population à davantage de prévention; cela, en majorant le ticket modérateur des soins conservateurs des personnes n'ayant pas eu de contact avec leur dentiste l'année précédente ?

S'il y a eu un impact positif dans la mesure où cette disposition et les campagnes ont incité une partie plus importante de la population à consulter un dentiste à titre préventif, "la population qui s'est montrée réceptive à cette politique d'incitants financiers ainsi qu'aux campagnes d'information des mutualités est majoritairement constituée de personnes recourant déjà de manière régulière aux soins dentaires préventifs", fait remarquer Solidaris, qui parle donc d'un impact limité. Tout en insistant sur le fait que les mesures incitatives, comme les campagnes, doivent être poursuivies, mais adaptées afin de toucher davantage les populations qui ne recourent pas de manière régulière aux soins dentaires.

Dans cette optique, les mutualités ont récemment proposé à la ministre des Affaires sociales un plan d'action coordonné en concertation avec les autres niveaux de pouvoir et les acteurs locaux de la santé, avec l'objectif d'augmenter de 3 % le taux de recours aux soins dentaires préventifs sur une période de trois ans pour certains publics cibles privilégiés, comme les enfants, les jeunes adultes et les personnes bénéficiant de l'intervention majorée.

Parallèlement à ces actions de sensibilisation, Solidaris propose d'autres mesures pour améliorer l'accès aux soins dentaires telles que : renforcer la publicité sur le statut des dentistes conventionnés pour permettre aux patients de s'orienter aisément vers les dentistes qui appliquent les honoraires fixés dans la nomenclature, imposer un devis obligatoire pour les traitements dentaires au-delà d'un certain prix afin que le patient soit informé préalablement des coûts à sa charge, sensibiliser les dentistes à l'éducation de leurs patients...

L. D.

## 3%

**en plus en trois ans**

L'objectif du plan d'action :  
augmenter de 3 % en trois ans  
le taux de recours aux soins  
dentaires préventifs.